

## PETIT PLAISANTIN

La Directrice de la Drfip dénonçait récemment que son numéro de téléphone professionnel a été affiché sur les portes de l'Accueil Jules Verne, par un « petit plaisantin » (sic). Il est vrai que contrairement à ses discours sur la « non pression des contribuables pour être reçus dans nos accueils », cela a permis à plusieurs dizaines de contribuables mécontent-es de se faire connaître. Pour elle, « cela a nui à l'image de l'administration »...

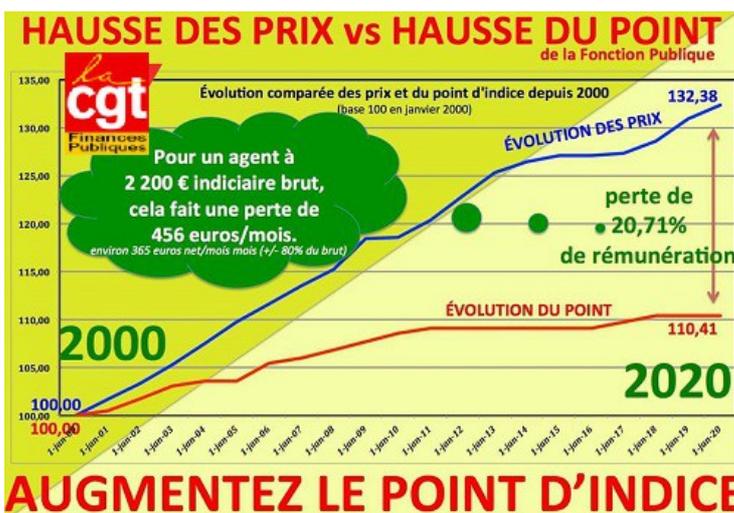
Pour la Cgt, c'est sa volonté de garder porte close jusqu'à la fin de la campagne IR, accompagnée d'une communication famélique qui fait du tort à l'image de notre administration.

**« Ne pas accueillir les contribuables constitue une double rupture avec deux des principes qui définissent et organisent la fonction publique : rupture avec l'égalité de traitement et rupture avec la continuité du service public. »**

## UNE PRIME TOUS LES MOIS !

La Drfip44, par pure mesquinerie, ne veut pas accorder le plus largement possible la prime Covid.

La question des primes ne prend de l'importance qu'en raison de l'érosion de nos rémunérations. Il nous faut donc revenir à la racine des choses et parler du point d'indice de la fonction publique et l'ampleur du décrochement.



## AUGMENTEZ LE POINT D'INDICE

Presque 10% de perte depuis 10 ans et plus de 20% depuis 20 ans. En fin de mois et d'année, ça commence à faire beaucoup !

Un-e agent-e C débutant-e ne gagnera que 19 points d'indice en 18 ans, on peut comprendre toute l'importance d'une prime ponctuelle.

Les grilles d'évolution de carrière des agent-es C et B confinent à l'indigence en début de carrière, en totale décorrélation de la technicité et de l'expertise nécessaire pour exercer nos métiers à ce jour. D'autant que la **promotion interne à la catégorie B** (première classe et principal) est totalement obstruée avec des concours internes largement inaccessibles.

**Il y a donc urgence à se battre collectivement pour revaloriser le point d'indice et les grilles de carrière**

## AVANIE ET PÉNURIE

Les mouvements de mutation se succèdent et se ressemblent : opacité, insuffisance, frustration. Le mouvement C s'inscrit dans cette tonalité.

Au vu des sous-effectifs d'agent-es, la CGT FIP exige le recrutement de la totalité de la liste complémentaire du concours C.

La CGT Finances Publiques, ses élu-es, revendiquent le rétablissement des CAP de mutations et de 1ère affectation de plein exercice, instances paritaires de contrôle et de défense individuelle dans un cadre collectif. Elle exige la transparence pour les agent-es dans la confection des mouvements de mutations, des règles d'affectations fines dès le mouvement national et la fourniture aux élu-es des documents ayant servi à confectionner le mouvement.

Après avoir démontré les incohérences du nouveau système d'affectation, la CGT vient d'obtenir que le mouvement B soit revu !

## LES CARACTÉRISTIQUES DU MOUVEMENT

### MOUVEMENT CADRES C DGFIP 2020

- 1419 stagiaires recrutés.
- 1218 en externes.
- 91 en internes.
- 133 renoncations pour le moment.
- 1286 agents affectés. %
- 623 rapprochements familiaux dont 48 % ont été satisfaits.
- 8 départements concentrent 60 % de rapprochements de stagiaires non satisfaits (31, 35, 59, 76, 83, 97-1, 97-2, 97-4).
- 86 affectations d'offices.

**DEFICIT AU 31/12/2020 1 610 CADRES C A LA DGFIP**

## APRÈS LE BALCON, LA MANIFESTATION

Vous les avez applaudi-es pendant le confinement ? Venez soutenir les soignant-es **mardi 16 juin !**

